

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Sélestat-Erstein  
COMMUNE DE BOLSENHEIM

---

Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

**Séance du Lundi 23 novembre 2020**

**Sous la présidence de M. Patrick GIRARD, Maire**

*L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de novembre, en raison des normes sanitaires, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle communale, à huis-clos, sous la présidence de Patrick GIRARD, Maire.*

Date de convocation :	Date d'affichage :	Nombre de conseillers :
09/11/2020	09/11/2020	En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Pouvoir : 0 Absent : 0

Avant de démarrer par les points ONF, M. le Maire donne les noms ci-dessous des nouveaux élus du SIVU. Il en profite pour donner quelques explications quant aux calculs mensuels faits par le SIVU sur la base des informations transmises par l'ONF.

Il explique, qu'au vu de la crise sanitaire, il n'y aura pas d'adjudication de bois classique cette année et que les communes risquent d'être pénalisées à cause de cela.

Elections SIVU	
Président	LEMERCIER GREGORY
Vice-Président	HURSTEL HUBERT
Vice-Président	PERRAUT ALFRED
Vice-Président	GIRARD PATRICK
Vice-Président	METTENET JACQUES
Délégué	WISSER Michel

**Programme d'actions pour 2021 pour la forêt communale**

Le Maire présente le programme des actions retenues

- ° Travaux de maintenance : parcellaire 6,
- ° travaux de plantation/régénération localisation 1,
- ° travaux sylvicoles avec dégagement de plantation,
- ° travaux de protection contre les dégâts de gibier localisation 1,

° travaux divers ; abattage d'arbres localisation 4 ; matérialisation des lots de bois de chauffage pour 2021.

Le Conseil Municipal accepte ces travaux et charge le Maire de signer le programme des travaux qui s'élève à 11.880 euros HT, hors honoraires (1.708 euros pour assistance technique + 560 euros honoraires de gestion).

### **Programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes pour 2021**

Le Maire présente l'état en question.

Le Conseil Municipal accepte la répartition des coupes entre bois façonnés et bois sur pied et donne mandat au Maire pour donner son accord sur le projet final de contrat qui sera présenté par l'ONF.

Le bilan net prévisionnel HT s'élève à : 4.154 euros

(coupes à façonner \* Bois d'œuvre feuillus = parcelle 4 (34 m<sup>3</sup>) + chablis 5 \* Bois de feu 2m<sup>3</sup> ; recette nette prévisionnelle hors honoraires 4.550 euros HT).

La Commune s'engage à assurer la bonne exécution du contrat dès lors que cet accord aura été donné.

### **Devis travaux et coupes 2021 :**

Prestation d'encadrement de travaux d'exploitation et/ou patrimoniaux réalisés en régie et/ou en entreprise – travaux patrimoniaux et d'exploitation (assistance technique) pour 2.000 euros HT.

Avis favorable avec 13 voix POUR, 2 abstentions, 0 contre

Publié et transmis à la sous-préfecture le 24/11/2020

Le Maire,  
Patrick GIRARD